

ARRETE MUNICIPAL n° 2026.149

Objet :
**Arrêté de circulation dans le cadre
du passage du Triathlon d'Annecy
2026**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.211-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment l'article L. 411-1 ; R.411-8, R.411-25,
- ♦ Vu l'article R.610-5 du code pénal
- ♦ Vu la demande en date du 24 février 2026 de M. BUFFLIER Sébastien, président du club « les hydrocyclopedes – Annecy triathlon » pour l'organisation du triathlon d'Annecy en date du 27 septembre 2026
- ♦ Considérant la nécessité de réglementer la circulation pour permettre le passage de la course cycliste « 37ème triathlon d'Annecy » en toute sécurité.

ARRÊTE

Article 1 :

Pour permettre le passage l'épreuve cycliste du triathlon d'Annecy en toute sécurité, **le dimanche 27 septembre 2026 de 09h00 à 11h00**, une priorité de passage est accordée aux coureurs et aux véhicules de l'organisation sur les axes suivants :

- route de la Magne
- route du villaret
- route de la fruitière
- route des bons molards
- route de Monnetier
- route d'epagny

Article 2 :

La sécurité des participants, ainsi que l'information aux automobilistes et autres usagers, sera assurée par les signaleurs mis en place par **l'organisateur**.

Le club « **Les hydrocyclopedes – Annecy triathlon** » devra prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires, afin d'assurer le bon déroulement de la course.

Article 3 :

L'épreuve sportive se déroulant sur des routes ouvertes à la circulation, les coureurs et l'assistance devront impérativement respecter les règles du code de la route.

Article 5 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Article 6 :

Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur le préfet de la Haute Savoie,
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ M. le responsable de l'organisation, triathlonannecy@gmail.com
- Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 24.08.2026

Arrêté rendu exécutoire
par télétransmission
en préfecture le
26/08/26



Le Maire
Michel BEAL

